

# PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné
par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur
de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du
procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION				
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou			
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois			
DATE DE LA RÉUNION	14/11/2024			

#### **PARTICIPANTS**

☑: présent ou présente ☐: excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (tit.)  Mme Coupaye (tit.)  M. Fayoux (tit.)  M. Gendreau (tit.)  Mme Pommier (tit.)  M. Thomas (tit.)  M. Barbier (suppl.)  Mme Darles(suppl.)  Mme Ouerka (suppl.)  M. Pineau (suppl.)  M. Robin (suppl.)  Mme Rouzeau (suppl.)	Président M. Wolff  Enseignants, enseignantes Mme Abdelhamid Mme Clochard Mme Dreulle Mme Fontaine Mme Hamon Mme Maury Mme Renéaume  IEN Mme Martinet	Maire de Neuville de Poitou  Mme Saint-Pé  Adjointe aux affaires scolaires  Mme Mékila  ✓  Autre représentant de la Mairie:  Mme Massei (élue)  Mme Tiré (DGS)	Mme Durand-Pouget (Responsable périscolaire)

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Fontaine

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Fonctionnement du conseil d'école
  - Composition et rôle du conseil d'école
  - Élections des représentants de parents d'élèves : point sur le vote électronique
  - Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles
- 2 Règlement intérieur

- 3 Ressources humaines de l'école
  - Équipe pédagogique
  - Effectifs
- 4 Moyens matériels et financiers
  - Équipements
  - Travaux (bilan et à venir)
- 5 Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 6 Hygiène et Sécurité
- 7 Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires
  - Activités périscolaires proposées cette année
  - Temps périscolaires

# 1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

## **★** Composition et rôle du conseil d'école

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école.

# **Élections des représentants de parents d'élèves**

Pour la deuxième année, l'élection a été effectuée par un vote électronique. La participation est de 83 votants pour 204 inscrits, ce qui représente un taux de 40,7 % votants. Le nombre de bulletins blancs est de 3. La participation est inférieure de 4,2 % par rapport à l'année dernière.

Le retour des parents concernant la facilité d'utilisation de l'application de vote est néanmoins positif. Quelques parents ont cependant reçu le lien du vote dans leur spam ou n'auraient pas reçu l'e-mail. Pour ces derniers, le directeur a redonné les informations nécessaires au vote.

Un parent d'élève remarque que, dans la mesure où il n'y a qu'une seule liste, beaucoup de parents ne saisissent pas forcément l'intérêt du vote.

## Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 17 février 2025 à 18h00 et le mardi 17 juin à 18h00. Commission restauration : elle n'est pas encore planifiée.

#### 2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est présenté aux membres du conseil d'école et discuté.

- M. Wolff propose de supprimer dans le chapitre Accès à l'école le paragraphe « La sortie des élèves se fait par le grand portail (portail principal) pour les élèves de l'élémentaire, et par le petit portail pour les élèves de maternelle et les fratries. » car ce paragraphe peut évoluer chaque année. Par ailleurs, l'entrée et la sortie des élèves figurent dans le livret d'accueil de rentrée.

Ces modifications étant apportées, le règlement de l'école est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

#### 3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

## \* Équipe pédagogique

L'école compte 6 classes selon la répartition suivante :

- Mme Dreulle assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS
- Mme Hamon assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-GS
- Mme Maury et Mme Clochard (le mardi) : CP-CE1
- Mme Renéaume et Mme Clochard (le vendredi) : CE1-CE2
- Mme Abdelhamid et Mme Fontaine (jeudi, vendredi et un mercredi sur deux) : CE2-CM1

2

M. Wolff et Mme Fontaine (le mardi et un lundi sur deux) : CM2

#### **Effectifs**

Les effectifs par niveau de cette année sont les suivants :

	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS	6	21							27
PS-GS	11		15						26
CP-CE1				11	11				22
CE1-CE2					6	18			24
CE2-CM1						6	17		23
CM2								21	21
	17	21	15	11	17	24	17	21	143

Trois élèves ont quitté l'école depuis le début de l'année scolaire pour cause de déménagement. Une admission en MS est prévue en janvier 2025.

Le nombre de PS estimé par la Mairie pour la rentrée 2025 est de 14. M. Wolff renouvèle son souhait d'une réunion entre les directeurs de Neuville et Mme Saint-Pé concernant les effectifs à moyen et long terme des trois écoles. Mme Mékila promet cette réunion pour mars 2025. La commune aura en effet une meilleure vision sur l'occupation des logements en cours d'installation.

## 4. MOYENS MATÉRIELS

# \* Équipements

## Matériel informatique:

Le matériel informatique de l'école a été entièrement renouvelé. Les classes bénéficient donc de nouveaux PC (neufs ou reconditionnés) ainsi que d'écrans neufs. Un réseau Wifi a également été mis en place. La Mairie a par ailleurs lancé l'achat de PC portables pour l'ensemble des classes (3 supplémentaires) afin de permettre aux enseignants d'accéder au réseau de l'école de leur domicile.

M. Wolff remercie la Mairie pour ces investissements.

## Sanitaire

L'Algéco des sanitaires des garçons de l'élémentaire a été remplacé.

## Matériel pour les récréations

Des parents d'élèves remontent que toutes les classes ne disposent pas de ballons pour la récréation. Les enseignants informent que les ballons sont très souvent envoyés sur les toits. M. Wolff propose néanmoins que des ballons soient achetés pour compléter ceux des classes.

Remarque : en cas de pluie, les récréations sont la plupart du temps décalées. Si la pluie se prolonge, un moment calme est organisé dans la classe.

# **Bibliothèque**

Des parents s'interrogent à propos d'une subvention permettant le renouvèlement des livres de bibliothèque. Il est expliqué qu'il s'agissait d'un plan d'investissement exceptionnel pour les bibliothèques proposé par l'État pour les communes qui a eu lieu uniquement les années 2021 et 2022.

# \* Travaux (bilan et à venir)

- Eau chaude dans les toilettes : le remplacement des toilettes des garçons a permis de fournir de l'eau chaude aux robinets. La fourniture d'eau chaude est également prévue dans l'Algéco des filles d'ici la fin de l'année. Un devis a été effectué pour que les lavabos des toilettes des maternelles soient aussi pourvus d'eau chaude. Le montant de ce devis impose de décaler les travaux en 2025.

3

- Certains robinets conservent de l'eau froide permettant sa consommation (remplissage verres et gourdes).
- Toilettes adultes et PMR bouchées : une entreprise est intervenue pour investiguer sur ce problème. Le passage d'une caméra a permis de constater un défaut de pente provoquant un bouchon. Les Services Techniques vérifient que la garantie décennale peut être activée avant d'entamer des travaux. Aucun délai de réparation ne peut être fourni pour l'instant.
- Gymnase inutilisable depuis la tempête de fin aout : une expertise suite au sinistre est prévue le 19 novembre. Un devis a été fait, les travaux pourront se faire une fois le rapport de l'expert rendu. Pour des questions de sécurité, le gymnase restera fermé dans l'attente des rénovations.
- Projet de végétalisation de la cour : une réflexion globale menée par Isabelle Capé sera faite sur les trois écoles. Un chiffrage sera alors effectué. Tous les travaux de la commune ne pouvant se faire en même temps, la priorité sera néanmoins donnée aux travaux énergétiques.
- Panneau de basket : le panneau de la cour a été démonté pour des raisons de sécurité. Un panneau de basket sur pied est envisagé pour 2025 en investissement.
- Banc de l'amitié : cette demande est issue du conseil des élèves. Un problème technique a été soulevé pour peindre un des bancs actuels.
  - Mme Saint-Pé informe que les Services Techniques travaillent à la suppression des barrières situées devant l'école pour les remplacer par des gabions (structures composées d'un grillage métallique rempli de pierres). Sur ces gabions seront ajoutées des assises en bois. Les bancs placés devant l'école pourront alors être installés dans l'enceinte de l'école.
  - Il est également indiqué que des bancs supplémentaires ont été commandés conformément aux demandes d'investissement 2024.
  - M. Wolff indique que lors du conseil des élèves de cette semaine, en attendant l'arrivée d'un banc repeint avec des couleurs vives, les délégués ont proposé d'identifier un des bancs actuels de l'école (celui le plus proche de la cantine) en le repérant à l'aide d'un ensemble de rubans.
- Le range-serviettes des primaires pour la cantine est-il utilisé ? Madame Durand-Pouget précise que les enfants n'ont pas tous de serviette de cantine. M. Wolff propose de faire une communication aux parents.
- Préau : est-ce que des travaux d'agrandissement du préau sont prévus ? Il est expliqué qu'en fonction des budgets, la municipalité déterminera des priorités pour l'ensemble des travaux de la commune.
  - Remarque : en cas de pluie, les enseignants peuvent décaler les récréations. Pendant la pause méridienne, les élèves vont dans la salle de motricité ou dans la garderie.

## 5. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- École et cinéma : cette année encore, toutes les classes de l'école se rendront au cinéma. Ces séances sont un excellent support pour la pratique orale et écrite du Français, mais également un moment privilégié pour aborder des thèmes de l'enseignement moral et civique.
- Médiathèque : toutes les classes de l'école sont également concernées et se déplaceront deux fois à la médiathèque. Ce sera l'opportunité pour les élèves de CM1 et de CM2 de bénéficier des compétences du personnel de la médiathèque dans l'optique du concours de lecture Les Petits Champions de la lecture : une trentaine de livres sera préparée et présentée aux élèves.
- Projet de chorale : les six classes de l'école préparent chaque période une ou deux chansons qui sont présentées au reste de l'école.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 a lieu principalement sur le site du Bois Cernin avec un rythme bimensuel. Cette démarche pédagogique vise à rendre plus concrets les apprentissages.
- Comédie musicale : toutes les classes de l'école vont participer à un projet de comédie musicale dont le point d'orgue sera une représentation offerte aux parents. Le financement des intervenants (chant, théâtre et danse) est en grande partie assuré par la DRAC et la CCHP (Communauté de Communes du Haut-Poitou).
- Séances de natation : la priorité est donnée cette année aux élèves de niveau GS, CP et CM1.

Les élèves de MS et de GS de maternelle se rendront dans le cadre du projet « classes bleues » à la piscine du 7 au 19 mai, les CP et CE1 s'y rendront du 5 mai au 19 juin et les élèves de CE2 et CM1 du 11 mars au 11 avril.

- Semaine du gout : projet mené par les deux classes de maternelle et la classe de CP/CE1. Les enseignantes remercient les parents ayant participé à la préparation du petit-déjeuner et à l'activité.
- Voyage avec nuitée pour les deux classes de maternelle le 5 et 6 mai. Les enseignantes prévoient une réunion d'information à ce sujet le 16 janvier.
- Une sortie dans l'année est en cours d'élaboration pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. De même, un voyage est en cours de réflexion pour les classes de CE2-CM1 et CM2.
- Projet robotique pour la classe de CM2 : cette classe mène de nouveau ce projet en collaboration avec l'école de Puy-Lonchard.
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 bénéficieront des activités proposées par la CCHP dans le cadre du Pass'Sports : pratique du karaté en fin d'année scolaire.
- Commémoration du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CE2-CM1 et CM2 se sont rendus au monument aux morts et ont lu des correspondances de Poilus avec leurs enfants.
- Comme chaque année, des calendriers fabriqués par les élèves et assortis d'une photo individuelle seront vendus. Cette année, des cartes de vœux seront également fabriquées. Ce moment préparé en liaison avec l'APE aura lieu le vendredi 13 décembre.

# 6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

#### **PPMS** et exercice incendie

<u>Exercice incendie</u>: cet exercice réalisé le 17 septembre s'est déroulé sans problème. Le signal sonore a été bien entendu par l'ensemble des classes et le rassemblement a été effectué dans un temps court.

<u>Exercice PPMS</u>: un exercice de type Attentat/Intrusion avec évacuation s'est déroulé le 8 octobre. Comme lors des exercices précédents, la sonnerie a bien été entendue par toutes les classes, par contre le message parlé n'est pas audible dans les classes situées dans les Algécos.

Une demande de chiffrage par la Mairie est en cours pour avoir le même système sur les trois écoles. Ce chiffrage inclut l'alarme anti-intrusion qu'il n'est plus possible de programmer à Bellefois. Ces travaux auront lieu d'ici la fin de l'année.

## **Dortoirs**

Il est remonté que les plus petits ont du mal à se reposer à la sieste du fait du nombre important d'enfants. La Mairie mentionne qu'il n'y aura pas de personnel en plus de prévu pour les temps de sieste. Il est expliqué qu'il est compliqué de trouver du personnel pour une durée aussi réduite.

# **\*** Gestes de premiers secours

Les parents d'élèves s'interrogent à propos d'un éventuel plan d'action sur les gestes de premier secours pour faire face aux situations d'urgence sur le temps périscolaire (malaise, étouffement, accident).

La Mairie informe que la plupart des personnels est déjà formée au PSC1 (à minima une personne sur chaque temps périscolaire). Elle indique qu'une mise à niveau sera faite l'année prochaine avec une personne formée au SST (Sauveteur Secouriste du Travail) sur chaque école.

## **\*** Parking

Il a été constaté que des personnes roulaient sur le parking en contresens. Les parents d'élèves demandent s'il est possible de faire un marquage au sol pour indiquer le sens de circulation du parking. La Mairie indique que des panneaux sont déjà présents.

5

# 7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

## \* Activités périscolaires proposées cette année

Les TAP commenceront mardi 5 novembre 2024 et se termineront fin mai 2025. Une très grande majorité des enfants est inscrite : moins de 10 enfants ne participent pas sur 105 possibles, ce qui montre la qualité des activités proposées chaque année.

Les TAP proposés sont les suivants :

- Maternelle GS (le mardi) : relaxation/bien être et loisirs créatifs.
- Élémentaire (le jeudi pour les CP-CE1 et CM2, le vendredi pour les CE1-CE2 et CE2-CM1) : relaxation/bien-être, multi-sports, gymnastique et lecture.

Mme Massei informe que les dotations de l'État (environ 25 k€ pour l'ensemble des trois écoles) ne seront pas reconduites en 2025. Une analyse sera faite en mai pour prolonger ou non et sous quelle forme le dispositif de TAP. Le PEDT (Projet Éducatif Territorial) arrive à terme en fin d'année scolaire : il sera rédigé en tenant compte de cette analyse.

## \* Temps périscolaires

<u>Pause méridienne</u>: Leelow Durant-Pouget, responsable du périscolaire, titulaire du diplôme BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Loisirs Tous Publics), a été recrutée ce qui porte à trois le personnel de surveillance lors de la pause méridienne.

## Garderie:

- Certains élèves se plaignent d'une quantité de nourriture trop faible pour le gouter.
- Les parents s'interrogent sur la fourniture de pâté lors du gouter. La Mairie explique que des gouters salés sont parfois proposés, mais va se renseigner sur le contenu de ces gouters salés.

#### Cantine:

- Certains élèves se plaignent des quantités servies à la cantine. Les élèves sont actuellement servis individuellement par un adulte ; un plat mis à disposition sur chaque table est-il envisageable ?

  La Mairie explique que pour éviter du gaspillage, il n'est pas prévu de changer le fonctionnement du service. Par contre, il est proposé aux élèves demandeurs de se resservir.
- Des élèves se plaignent du bruit à la cantine. Une cloche est utilisée pour demander aux enfants de réduire le bruit. M. Wolff indique que les élèves délégués ont exprimé lors du conseil des élèves qu'ils étaient conscients que les élèves étaient la cause du bruit. Mme Durant-Pouget informe qu'un travail va être fait avec les élèves pour réfléchir à cette problématique.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Bellefois, le 14 novembre 2026

Le président du Conseil d'École

La secrétaire de séance